

PAR COURRIEL

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Objet : Pétition concernant l'implantation d'un programme de formation en médecine vétérinaire à La Pocatière.

Cher collègue,

Le 1^{er} décembre dernier, le député de Côte-du-Sud déposait une pétition demandant au gouvernement du Québec que le site de La Pocatière soit retenu pour l'implantation d'un programme de formation en médecine vétérinaire sous la responsabilité de l'Université du Québec à Rimouski et de l'Université de Montréal.

Déjà le 24 mai dernier, les ministres André Lamontagne et Danielle McCann avaient annoncé le projet de programme décentralisé de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal, vers l'Université du Québec à Rimouski, afin d'atténuer la rareté de médecins vétérinaires, principalement dans le secteur bioalimentaire. Il s'agit d'une première au Canada.

En appui à la mise en œuvre du projet, une aide financière a été accordée en vertu du Plan québécois des infrastructures 2022-2032. Une première cohorte de 25 personnes sera lancée dès l'automne 2024 et permettra un gain de 26 % d'étudiantes et d'étudiants par rapport aux cohortes actuelles.

Avec le projet de décentralisation du programme, les étudiants en médecine vétérinaire feront leurs trois premières années d'études à Rimouski et au campus de Saint-Hyacinthe de l'Université de Montréal. Concernant les stages, à la quatrième année

... 2

ceux-ci pourront être réalisés dans les régions du Québec. L'Université de Montréal étant la seule université à offrir le programme de doctorat de premier cycle en médecine vétérinaire au Québec, via son campus de Saint-Hyacinthe, il est donc nécessaire de développer une offre supplémentaire. Le projet s'inspire d'ailleurs d'un programme similaire en médecine humaine en Mauricie, en collaboration avec l'Université du Québec à Trois-Rivières, qui connaît déjà un grand succès tant pour la qualité de la relève qui y est formée que pour l'attraction des jeunes professionnelles et professionnels en région.

Concernant l'Institut de technologie agroalimentaire du Québec (ITAQ), il a, avec sa loi adoptée en mars 2021, toute la flexibilité nécessaire pour conclure des partenariats avec d'autres institutions d'enseignements supérieurs, notamment les universités. Des discussions ont d'ailleurs lieu avec l'Université de Montréal et l'ITAQ pour de multiples projets conjoints.

En terminant, je salue la collaboration entre les deux universités, qui travaille au déploiement du projet de programme décentralisé, qui permettra de remédier rapidement au manque de médecins vétérinaires sur le terrain. C'est une excellente nouvelle pour la région du Bas-Saint-Laurent et tous le secteur bioalimentaire!

Je vous prie de recevoir, cher collègue, mes meilleures salutations.

La ministre,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'P. Déry'.

Pascale Déry